

Dossiers prioritaires du Comité de développement Stratégique de la région de Charleroi et du Sud Hainaut

Document adopté le 21/11/2014

La reconversion de la Porte Ouest de Charleroi

La « Porte Ouest » constitue une des principales entrées de la ville de Charleroi. Son périmètre correspond à une partie significative des anciennes communes de Marchienne-au-Pont, de Monceau-sur-Sambre, de Dampremy, de Marcinelle et de Goutroux. Elle s'étend de la petite ceinture au R3 sur une superficie d'environ 400 hectares.

Composée d'industries en activité, de zones industrielles en mutation, d'un tissu urbain très dense, de liaisons routières et ferroviaires, l'ensemble de la zone a fortement souffert du déclin de la sidérurgie. Le site de la Porte Ouest est également marqué par de nombreux éléments paysagers de qualité tels que la Sambre, le canal Bruxelles-Charleroi, la vallée de l'Eau d'Heure, les terrils et les espaces boisés.

La reconversion du site de Carsid

Détenu par Duferco depuis 2001, le site de Carsid comportait une cokerie, un haut-fourneau et une aciérie. À l'arrêt depuis 2008, la réhabilitation de ces 104 hectares a fait l'objet d'un accord entre la Wallonie et DUFERCO afin de dépolluer les sols et de soutenir la relance économique. Ainsi, le site de Carsid devrait notamment accueillir, à terme, un parc pour PME, des logements, des bureaux, des équipements collectifs, des espaces publics et un pôle de recyclage et d'économie circulaire. Au sud, 29 hectares resteront consacrés à l'activité industrielle.

Le site des AMS

D'une superficie de 45 hectares, le site des AMS est localisé de part et d'autre de la Sambre à hauteur de Marchienne-au-Pont. Suite à l'assainissement des terrains par la SPAQuE, un projet de développement d'un parc d'activités économiques a été déposé dans le cadre de l'appel à projet « FEDER 2014-2020 ». Le projet prévoit le désenclavement du site par la construction d'un pont enjambant la Sambre.

La Brasserie des Alliés et la Fonderie Léonard-Giot

La Brasserie des Alliés constitue une pièce majeure du patrimoine industriel du début du 20^{ème} siècle. En termes de réhabilitation, le site a été désigné comme prioritaire par le Gouvernement wallon. Quant au site de la Fonderie Léonard-Giot, une microzone économique et un hall relais pour entreprises y sont en cours de développement.



Le Technopole Vilette

D'une superficie de 58 hectares, l'ancien site des ACEC, aujourd'hui appelé « Technopole Vilette » présente une image fortement dégradée malgré la présence d'entreprises à fortes valeurs ajoutées. Il est donc projeté de le rénover et de le redynamiser dans le cadre d'un partenariat public-privé.

La mobilité au sein de la Porte Ouest et son accessibilité

La réhabilitation d'une partie des terrains de la Porte Ouest vise à intégrer harmonieusement activités économiques et qualités urbanistiques en travaillant sur les liaisons fonctionnelles et sur les transitions entre fonctions. Dans ce cadre, de nombreuses questions se posent en matière de mobilité et d'accessibilité de la zone. C'est la raison pour laquelle le Comité de développement stratégique a récemment initié les démarches visant à la réalisation d'un schéma d'accessibilité et de mobilité de la Porte Ouest de Charleroi.

Aujourd'hui, si la reconversion de plusieurs sites est entamée, la réhabilitation de la Porte Ouest implique de nouveaux investissements en matière de mobilité, par exemple, ou d'assainissement et d'aménagement d'espaces non encore traités.

Le désenclavement du Sud de la région

Indispensables, respectivement, pour le désengorgement de la sortie Sud de Charleroi et le désenclavement de la zone Erquelines/Merbes-le-Château, les projets de la E420 et de la N54 ont fait l'objet de multiples études. Les enjeux sont importants tant en termes de mobilité que de développement économique.

La concrétisation d'une solution à long terme entre Somzée et le R3 est aujourd'hui urgente afin de désenclaver le Sud de Charleroi. La réalisation d'un axe rapide vers la France permettra, entre autres, d'accentuer le développement des pôles économiques de la région de Charleroi et du Sud Hainaut. Rappelons que le chantier du contournement de Couvin a débuté en septembre 2011 (et devrait être terminé en 2017), que la mue de la N5 entre Couvin et Somzée est en cours (élargissement de la voirie, construction d'une bande d'arrêt d'urgence) et que, côté français, la A304 devrait rapidement être terminée.

En ce qui concerne la Nationale 54, celle-ci permettra des liaisons aisées avec Maubeuge et, plus largement, le Nord de la France, ce qui développera les liens et les partenariats transfrontaliers.

Le comité défend la fixation rapide de solutions pérennes pour ces deux dossiers.



Le renforcement du pôle Aéropole/Aéroport

Le pôle constitué de l'Aéropole et de l'aéroport de Charleroi est un atout majeur pour la région de Charleroi et du Sud Hainaut mais également pour l'ensemble de la Wallonie.

Récemment élu quatrième meilleur aéroport low-cost du monde, Brussels South Charleroi Airport est le deuxième aéroport belge avec plus de 6 millions de passagers par an et plus de 100 destinations. Quant à l'Aéropole, il accueille plus de 180 entreprises actives dans l'aéronautique, les biotechnologies, les services aux entreprises, l'industrie technologique et les technologies de l'information et de la communication.

Il convient désormais de poursuivre le développement de la capacité d'accueil d'entreprises à proximité de l'aéroport de Charleroi et des principaux axes du réseau de transports structurants, en favorisant l'utilisation de tous les modes de transports alternatifs.



Charleroi, Capitale des métiers

Depuis plusieurs années, les forces vives de la région de Charleroi et du Sud Hainaut ont développé une stratégie qui mise résolument sur l'enseignement, la formation et, plus largement, le développement des connaissances. Cette démarche intègre, notamment, plusieurs projets concrets :

- **le Campus technologique** : filière de formation industrielle intégrée de 16 à 65 ans (tous réseaux d'enseignement et de formation et tous niveaux de qualification) qui est en phase de concrétisation ;
- **la Cité des Métiers** : pôle d'excellence inter-réseaux attractif qui proposera, renforcera et structurera des formations de niveau secondaire supérieur (ou assimilé) touchant aux métiers de l'industrie et de la construction ;
- **l'Université ouverte** : l'Université ouverte constitue un ensemble et une agence de promotion des formations à horaire décalé dans l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- **le Pôle universitaire** : projet qui vise à développer l'offre universitaire dans le centre de Charleroi ;
- **la candidature de Charleroi à l'organisation du Worldskills 2019** : la Ville de Charleroi, soutenue en cela par le Comité de Développement Stratégique de la région de Charleroi et du Sud Hainaut, est officiellement candidate à l'accueil des olympiades internationales des métiers, le **Worldskills 2019**. Les initiateurs de ce projet veulent, avant tout, faire de cet événement une vitrine de la qualité des acteurs de l'enseignement et de la formation ainsi que du talent et des compétences des jeunes en Wallonie et à Bruxelles.



Programmation 2014-2020 du FEDER

Dans le cadre de l'appel à projets 2014-2020 du Fonds européen de développement régional, plusieurs villes, communes et opérateurs de la région de Charleroi et du Sud Hainaut ont déposé des projets ambitieux. Le Comité de Développement Stratégique et l'intercommunale IGRETEC ont suivi l'ensemble des portefeuilles, participé à leur élaboration et joué un rôle fédérateur dans ce cadre.

Citons, notamment, les projets d'ampleur régionale suivants :

- **Le Centre d'Excellence en Efficacité énergétique et développement durable**

Le projet vise à établir un pôle de compétences de haut-niveau en matière d'efficacité énergétique et de développement durable dans le centre-ville de Charleroi. Les activités du Centre se développeront au tour de 3 axes stratégiques : la R&D, la formation et l'incubation. L'objectif est de créer un outil renforçant la collaboration des acteurs wallons dans les thématiques visées et permettant de centraliser les efforts et investissements sur des projets collectifs ambitieux.

- **Les projets de rénovation urbaine déposés par les villes et communes de la région de Charleroi et du Sud Hainaut**

Déposé par la ville de Charleroi, le projet « Charleroi District Créatif » a pour objectif de répondre au déficit d'attractivité du centre-ville afin de redonner à ce pôle urbain majeur son rôle de moteur de développement économique durable de toute la région. Dans la poursuite des investissements intervenus jusqu'ici, ce portefeuille vise à concentrer un important programme d'investissements sur la partie nord-ouest de la ville-haute de Charleroi, abimée et déstructurée. Citons également les projets ambitieux déposés par Aiseau-Presles, Chimay, Courcelles, Farciennes, Fleurus, Pont-à-Celles et Thuin.



Le Plan régional stratégique et prospectif pour la région de Charleroi et du Sud Hainaut

Réalisé à l'initiative du Comité de développement stratégique, le Plan régional stratégique et prospectif pour la région de Charleroi et du Sud Hainaut a pour objectif d'augmenter de manière très sensible l'attractivité de ce territoire et de stimuler son développement socio-économique. Le plan recommande à la région de s'appuyer sur deux plateformes complémentaires afin de créer des emplois à court et à long termes:

- **4 atouts** : Miser sur les **grands secteurs d'activité** en stimulant 4 piliers majeurs : Rénovation / Grands travaux, Pôle social, Pôle d'excellence en enseignement et formation, Pôle Transport et Logistique
- **4 jokers** : Miser sur les **grands secteurs d'avenir**, pour lesquels la région de Charleroi et du Sud Hainaut dispose déjà d'atouts offrant des perspectives à long terme : Méca 3.0, Hub Santé, Eco-Vert, Big Data & e-Objects.

Le Centre européen de protonthérapie

La création d'un Centre européen de protonthérapie à Charleroi a pour objectif de développer des services thérapeutiques innovants et d'élargir les champs d'application en protonthérapie au travers d'un nouveau programme de recherche et développement porté par les chercheurs des universités de Bruxelles, Liège, Mons et Namur. Il sera opérationnel dès 2017.

Ces nouveaux équipements feront de la plateforme wallonne de protonthérapie un instrument de recherche unique à l'échelle européenne et même mondiale. Ce projet s'inscrit dans la logique des pôles de compétitivité Biowin et Mecatech développés dans le cadre du Plan Marshall2.Vert.

Le Centre de Protonthérapie sera stratégiquement installé à Charleroi, sur le campus de l'Hôpital Civil Marie Curie qui vient d'ouvrir ses portes. Sa localisation offrira un accès aisé pour les patients de Wallonie, de Bruxelles, de Flandre et, plus largement, de toute l'Europe, ainsi que pour les différentes équipes de recherche.

L'installation de ce centre à Charleroi, aux côtés du Biopark Charleroi Brussels South et des grands hôpitaux, confirmera la position de la région en tant que pôle d'excellence en matière de santé et de recherche médicale.

